



1 bis rue Jules Picard
95660 CHAMPAGNE SUR OISE
tél. 06.21.82.74.79
fax 01.30.34.31.34
protection@protection.fr
www.protection.fr
siret 499 004 521 00013

FORMATION CONTINUE DU S.S.T.

NOS OBJECTIFS

- Maintenir les compétences acquises lors de la formation initiale du S.S.T.
- Actualiser la formation
- Approfondir et perfectionner les gestes de 1^{er} secours

LE PROGRAMME

1 journée de 4 heures par an

DÉTAILS

- Rappel protection / alerte
- Rappel et approfondissement de la victime qui s'étouffe et de la victime qui saigne abondamment
- Rappel concernant la personne inconsciente avec et sans respiration
- Rappel des malaises et traumatismes
- Rappel défibrillation
- Rappel prévention
- Évaluation

POUR QUI ?

- Tout salarié détenteur du S.S.T.

MATÉRIEL

- Lot pédagogique
- Guide du S.S.T.
- Masque de visage

VALIDATION

- Évaluation formative
- Timbre de recyclage annuel délivré par la CRAMIF

TEXTE DE LOI

- Circulaire CNAMTS 150 du 2 décembre 2003
- Ce recyclage doit être obligatoirement effectué tous les 24 mois maximum pour que son certificat reste valable
- Le S.S.T. doit être recyclé dans les 12 mois qui suivent sa formation initiale

LE NON RESPECT DE CES RÈGLES FAIT PERDRE LA CERTIFICATION DU S.S.T.

